

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA

LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

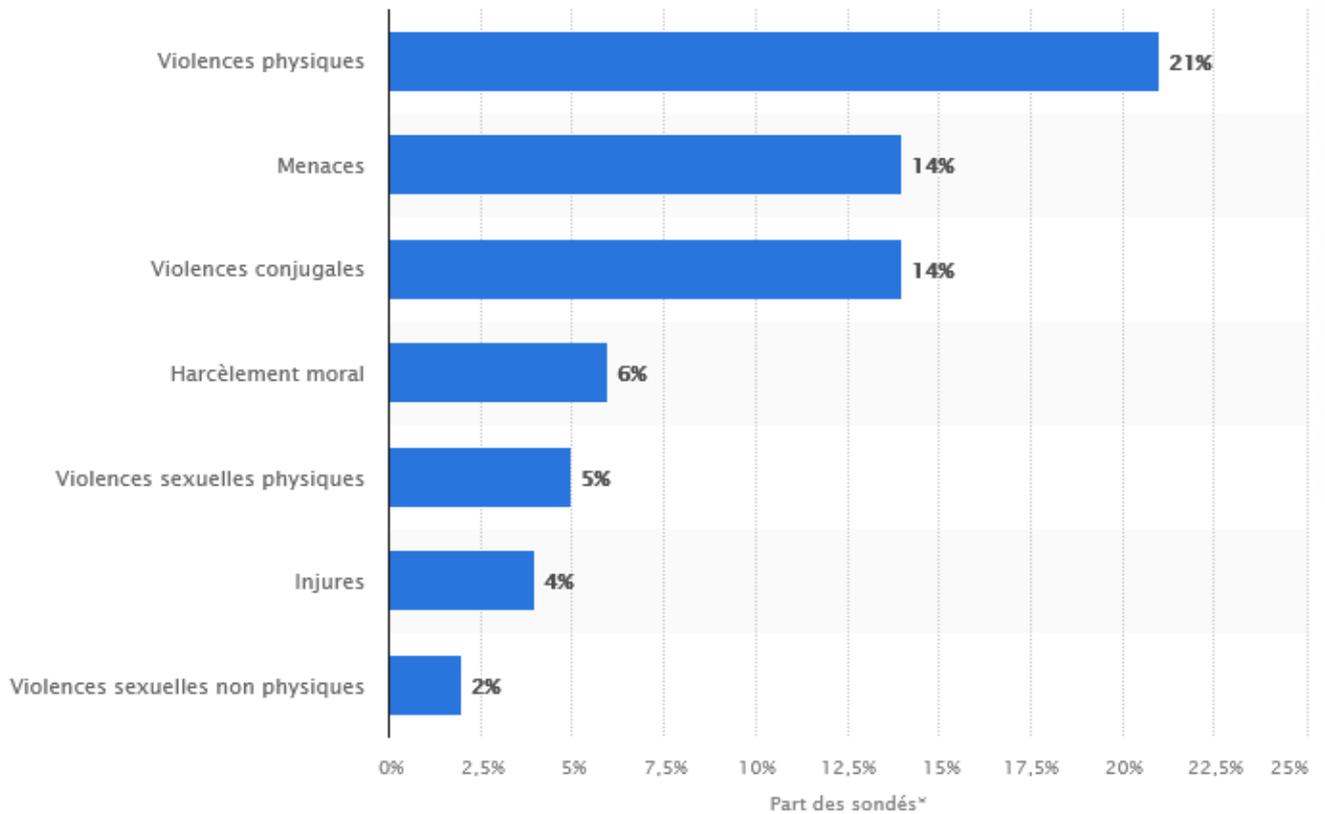
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Part des victimes d'atteintes aux personnes ayant porté plainte en France en 2022, par type d'infraction subie



Source : Statista, 2024

Note de lecture : En 2022, 21% des victimes de violences physiques ont porté plainte.

Questions :

1. Distinguez les concepts de déviance et de délinquance. (3 points)
2. À partir du document et à l'aide de calculs simples, comparez les comportements de dépôt de plainte pour violences physiques et pour harcèlement moral. (4 points)
3. A l'aide du document et de vos connaissances, montrez les difficultés de mesure de la délinquance. (3 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous distinguerez les structures de marché selon leur degré de concurrence entre producteurs.

Document 1 : Évolution des prix des services de téléphonie mobile en France (base 100 en janvier 2010)



Les bandes de fréquences, nécessaires pour fournir un service mobile, sont détenues par l'État, qui les attribue via des licences d'exploitation. Les licences ont initialement été partagées entre trois opérateurs (Orange, SFR et Bouygues), jusqu'à l'attribution d'une quatrième licence à Free en 2012.

Source : Arcep. Données citées par Arthur Dozias, Direction Générale du Trésor, « La concurrence dans le marché français de communications électroniques », Trésor-Eco n°321, janvier 2023.

Document 2 :

Le bénéfice le plus évident de la concurrence est la baisse des prix pour le consommateur. Un monopole ou un cartel* d'entreprises peut augmenter son prix et, jusqu'à un certain point, ne perdre qu'une faible proportion de ses clients. L'entreprise en position dominante, qu'elle soit privée et à la recherche du profit ou qu'elle soit publique [...] ne se privera pas de pratiquer des prix élevés ou d'offrir des biens et des services de faible qualité. Il en résulte une sous-consommation et un pouvoir d'achat réduit pour les citoyens. L'entrée de concurrents rend ces derniers moins captifs et met la pression sur les prix.

C'est ce qu'on a observé dans l'exemple des taxis en France : des prix élevés, une faible qualité de service, et un manque de disponibilité de véhicules. Sauf s'ils sont très aisés, les particuliers de France prennent aujourd'hui rarement les taxis, alors que beaucoup d'entre eux pourraient le faire s'ils vivaient à Barcelone ou à Dublin où l'ouverture à la concurrence a permis de faire baisser les tarifs et d'augmenter l'offre.

Source : Jean TIROLE, *Économie du bien commun*, 2016.

* Cartel : Entente entre producteurs pour contrôler un marché.